

# **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL – 8 DECEMBRE 2020**

**PRÉSENTS** : LACOSTE Gérard, MARIAUD Yves, LACOTTE Philippe, DELORD Nathalie, VILLEVEYGOUX Bertrand, BERNIER Thierry, COLINEAUX Alexandre, COLINEAUX Jean-Luc, DELUCHE Sylvie, DUMONTEIL Elodie, FARGE Christophe, GLAISE Benjamin, LACOSTE Catherine, NONCLERCQ Eva, VALEGEAS Fabrice.

**Membres** : LACOSTE Catherine donne procuration à LACOTTE Philippe.

**Secrétaire de séance** : Elodie DUMONTEIL

---

---

## **DELIBERATIONS :**

### **AVENANT N°2 CONVENTION DE DELEGATION DE LA COMPETENCE TRANSPORT SCOLAIRE**

M. le Maire présente l'avenant n° 2 à la convention de délégation de la compétence transports.

La modification :

l'article 4.2.1 remplacé par la procédure d'inscriptions :

- l'encaissement des participations familiales réglées par chèque et en numéraire relève de la compétence exclusive de l'Autorité Organisatrice de 2<sup>nd</sup> rang

- L'encaissement des participations familiales réglées en ligne et par virement reste de la compétence exclusive de la Région.

Délibéré à l'unanimité.

### **ADMISSION EN NON VALEUR**

Certains titres restent impayés malgré les diverses relances du Trésor Public d'un montant de 33,60 € sur l'exercice 2019. Délibéré à l'unanimité.

### **ADOPTION DES STATUTS DU SIAEP DE LA CHAPELLE FAUCHER-CANTILLAC**

Cette délibération porte sur la modification des statuts du SIAEP de la Chapelle Faucher-Cantillac (liste des adhérents, représentativité, siège). Délibéré à l'unanimité.

### **ASSURANCE STATUTAIRE DU PERSONNEL**

Monsieur le Maire explique que les contrats d'assurance relatifs à la protection sociale des agents permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge. Délibéré à l'unanimité.

### **RECOURS AU RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES PAR L'INTERMEDIAIRE DU CENTRE DE GESTION DE LA DORDOGNE**

Considérant la possibilité en cas de besoin d'avoir recours à du personnel temporaire mis à disposition par le Centre de Gestion de la Dordogne pour assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles,

Il est nécessaire de signer une convention dite « convention d'affectation à des missions temporaires » pour la mise en place de ces recrutements. Délibéré à l'unanimité.

### **ADRESSAGE : CHANGEMENT NOMINATION DE RUE**

A l'avenir une voie doit être renommée, l'assemblée envisage le changement de nomination sans la procédure de consultation de la population selon l'article L 2121-29 du CGCT. Délibéré à l'unanimité.

### **CHOIX FOURNISSEURS – TRAVAUX ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Dans le cadre du raccordement du réseau assainissement collectif dans le bourg. Seule une entreprise a répondu, DUBREUILH. Délibéré à l'unanimité.

### **DECISION MODIFICATIVE N°5 – VIREMENT DE CREDIT**

Ajustements du budget 2020 nécessaires en raison du contexte sanitaire compliqué du début du mandat pour les dépenses suivantes :

ElanCité – mise en place de radars pédagogiques ; SARL Martin – restauration du vitrail et pose de grille de protection ; aménagement accueil maison médicale.

Délibéré à l'unanimité.

### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA S.P.A**

La commune a déjà budgétisé une subvention de 0.85 € par habitant pour cette année soit 640 €. Une subvention exceptionnelle pourrait être allouée à raison de 150 €. Vote : 14 pour – 1 abstention.

## **INFORMATIONS**

**SMD3** : Réunion fixée le 10 décembre 2020 relative à la redevance incitative. L'assemblée souhaite délibérer une motion contre la redevance incitative.

**TELETHON 2020** : Chaque année le club de vélo de Thiviers organise une étape. Cette année, la manifestation est annulée suite à la pandémie. Néanmoins, la population peut faire un don jusqu'à fin janvier 2021.

**PLUi** : le renouvellement des membres de la commission de conciliation, M. DUBREUIL Michel, Maire de Quinsac fait partie de cette liste.

**CARTE SCOLAIRE** : Hypothèse de suppression d'un poste d'enseignant pour la rentrée scolaire 2021-2022. Suite à la réunion organisée avec Mme KADUR, Inspectrice de l'Education Nationale, il s'avère que cette supposition n'est plus d'actualité. Le RPI envoie tout de même à M. l'Inspecteur académique des services de l'Education Nationale un courrier relatant les points forts de notre territoire.

**DOSSIER BRUN** : la commune a contacté un huissier afin de constater l'irrégularité de l'implantation de mobil-homes sur le terrain de M. Brun. L'huissier a transmis la rédaction d'un procès-verbal. Une procédure est en cours.

**LOCAL JEUNES** : rendez-vous à prendre avec la communauté de communes Dronne et Belle concernant l'avenir du local.

**TERRAIN FAURE** : la commune a signé l'acte de vente du terrain sis avenue Armand Defrance.

**PAYS PERIGORD VERT – COVID 19 AIDES AUX ENTREPRISES** : le gérant de l'Auberge des voyageurs est en difficulté dû à la crise sanitaire. Le Pays Périgord Vert essaie de trouver des solutions. La mairie le soutient dans ces démarches.

**RETRAITE AGENT TECHNIQUE** : un agent bénéficiera de ses droits à la retraite à compter du 01/04/2021.

**PEC** : le contrat PEC prend fin au mois de février 2021 et sera reconduit.

**MULTIPLE RURAL** : le plan de la boulangerie a été modifiée en fonction du matériel professionnel. Le projet suit son cours.

**GRANGE CONSORTS ROUSSARIE** : la grange s'est effondrée sur la rue de la musique. Quelques jours auparavant, la commune a fermé cette rue par un arrêté de voirie.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

**MFR RIBERACOIS** : demande une participation financière pour deux élèves domiciliés sur la commune de Champagnac. L'assemblée ne donne pas suite.

**CHEQUE CADEAU NOEL** : la commune a reçu des remerciements de parents pour le chèque cadeau des enfants domiciliés à Champagnac. M. le Maire tient également à présenter à l'assemblée le cadeau qu'un enfant a déposé à la mairie en remerciement. Un geste qui a touché le conseil.

**COLIS DE NOEL** : la livraison est prévue cette semaine. La distribution est organisée dans les meilleurs délais (avant le jour de Noël).

**ABRIS DE TOUCHE** : la commission Sport et Vie Associative a analysé les divers devis relatifs aux abris de touche. Le conseil délibérera à la prochaine séance.

## **TOUR DE TABLE**

**T. BERNIER** : est-il envisageable d'installer un miroir au croisement de la rue Pazat/rue G. Bonnet ?

**F. VALEGEAS** : par temps de pluie, les marches qui accèdent au portail de l'école (côté place Général de Gaulle) les cornières gardent l'eau.

Proposition d'installer un abri devant l'école afin de protéger les parents qui patientent sous la pluie.

**Y. MARIAUD** : souhaite mettre des panneaux « 30 » sur les zébrages rue Charles Serre.

**JL COLINEAUX** : informe que les véhicules roulent vite dans la rue des chaminades et risque un accident de circulation avec des piétons.